



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équipements

Question écrite n° 117463

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur l'évolution de la gestion du parc automobile de la gendarmerie vers une externalisation progressive. Les véhicules de la gamme commerciale sont actuellement entretenus au sein de garages par des personnels civils, principalement des mécaniciens ouvriers d'État. Or, certains projets d'externalisation de ce service, qui représente 565 personnes, induisent de nombreuses inquiétudes parmi le personnel. Il lui demande donc de lui préciser l'avenir de ce dossier et les garanties susceptibles de rassurer ces personnels.

Texte de la réponse

Le marché d'externalisation de la gestion des véhicules de la gamme commerciale (VGC) du ministère de la défense (22 000 VGC de moins de 3,5 tonnes), passé notamment en vue de permettre une rationalisation des coûts, concerne 778 véhicules de la gendarmerie nationale, soit seulement 2 % de son parc qui en compte actuellement 34 000. Ces VGC de la gendarmerie, qui ne sont pas dotés d'équipements particuliers liés à ses missions, sont des véhicules de liaison appartenant aux services de la direction générale de la gendarmerie nationale ou aux états-majors des régions, des écoles, des centres administratif et technique de la gendarmerie ainsi que les véhicules des assistantes sociales. L'externalisation portant sur un faible nombre de véhicules de la gendarmerie, les effets de cette démarche dans la gestion de ses ressources humaines seront limités. Seuls sont concernés des postes occupés par des sous-officiers de gendarmerie, qui seront redéployés sans difficulté vers d'autres fonctions de soutien des unités. Par ailleurs, le souci de limiter l'impact social sur les agents civils conduit à les maintenir sur les fonctions de soutien automobile afin, principalement, d'assurer l'interface avec les prestataires.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117463

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 février 2007, page 1169

Réponse publiée le : 8 mai 2007, page 4279